

S.C.P Stéphane EMERY - Thierry LUCIANI –Jacques ALLIEL- Marc DYMANT  
Huissiers de Justice associés  
11, rue de Milan - 75009 Paris  
Tél 01. 45. 26. 91. 99  
Fax 01. 48. 78. 55. 03

**ORIGINAL**

**PROCES-VERBAL DE  
DESCRIPTION**

**L'AN DEUX MILLE DIX HUIT  
ET LE TRENTE MARS DE 14H00 A 14H30**

**A LA REQUETE DE :**

**Le CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL ci-après dénommé Le CIC**, Société Anonyme au capital de 608 439 888 euros, ayant son siège social au 6, avenue de Provence 75009 PARIS et immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 542 016 381 représenté par Monsieur Philippe SAULT, autorisé à cet effet en vertu des pouvoirs qui lui ont été délégués le 1<sup>er</sup> aout 2015 par Madame Nathalie BRUNET, Responsable de l'activité « *Direction juridique et Fiscale – Réseau, Affaires Filiales et Participations* », délégation déposée au rang des minutes de la SCP DUFOR et ASSOCIES le 13 aout 2015 ; ayant son siège social à PARIS 75009, 6, avenue de Provence ; agissant elle-même en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par Monsieur FRADIN Alain, aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1<sup>er</sup> aout 2015, déposé au rang des minutes de la SOP DUFOR et associés ayant agi lui-même en sa qualité de Directeur Général du CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, fonction à laquelle il a été nommé par une délibération du Conseil d'Administration de ladite société en date du 11 décembre 2014, dont un extrait certifié conforme a fait l'objet d'un dépôt au rang des minutes de la SCP DUFOR et associés suivant acte du 26 décembre 2014. Agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

**LAQUELLE ELIT** domicile au cabinet de **Maître Isabelle SIMONNEAU**, membre de la SELARLU IS AVOCAT, Avocat Associé au Barreau de PARIS, demeurant 30, avenue du Président Kennedy 75016 PARIS TEL : 01 44 14 69 10 qui se constitue sur la présente procédure de saisie immobilière.

**EN VERTU DE :**

- De la copie exécutoire d'un acte reçu par Maître Pascal DUFOUR, notaire associé à PARIS en date du 13 juin 2013, contenant prêt au profit de Monsieur \_\_\_\_\_ d'un montant de 305 000 euros avec intérêts au taux de 3,800 % au taux effectif global annuel de 4,371% au moyen de 216 mensualités d'un montant de 2058,48 euros chacune, et d'une lettre de mise en demeure adressée en recommandé avec accusé de réception en date du 7 février 2017 à Monsieur \_\_\_\_\_ prononçant la déchéance du terme et le mettant en demeure de payer.
- des articles R 322-1 et suivants du Code de procédures civiles d'exécution
- d'un commandement de payer valant saisie demeuré infructueux.

**A L ENCONTRE DE :**

- **Monsieur** \_\_\_\_\_, Madagascari, de nationalité française divorcé en premières noces de Madame \_\_\_\_\_ suivant jugement du Tribunal de Grande Instance de PARIS, 1<sup>er</sup> arrondissement, rendu en date du 22 janvier 2007 et non remarié demeurant 3 avenue Léon Heuzey 75016 PARIS.

**Je, Thierry LUCIANI, Huissier de Justice associé, au sein de la Société Civile Professionnelle Stéphane EMERY - Thierry LUCIANI – Jacques ALLIEL – Marc DYMANT, Huissiers de Justice associés à la résidence de 75009 PARIS, y demeurant 11, rue de Milan, soussigné,**

Certifie m'être transporté ce jour à 14h00 (quatorze heures) à PARIS 75003, 83, rue du Temple, lot 320, bâtiment A, deuxième étage, en présence des personnes prévues à l'article L 142-1 du Code de procédure d'exécution à savoir :

- diagnosticien représentant la société  
DIAGANDGO.

Là étant, je constate l'existence des biens suivants :

### **DESIGNATION GENERALE**

Les biens et droits immobiliers ci-après désignés dépendant d'un ensemble immobilier sis à PARIS 75003, 83, rue du Temple, cadastré section AT numéro 93, lieudit « 83 rue du Temple » pour une contenance de 6 ares 76 centiares.

### **DESIGNATION DES BIENS ET DROITS IMMOBILIERS MIS EN VENTE :**

#### **- LE LOT NUMERO TROIS CENT VINGT (320)**

Dans le bâtiment A, au deuxième étage, un STUDIO comprenant : séjour, cuisine, dégagement avec placard, salle de bains avec water-closets.

Et les 861/41 000 èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers existent, s'étendent, se poursuivent et comportent avec toutes aisances, dépendances et immeubles par destination, constructions et ouvrages, tous biens, servitudes et mitoyenneté, droits et actions quelconques y attachés, sans aucune exception ni réserve.

## **ORIGINE DE PROPRIETE**

Ces biens et droits immobiliers appartiennent à Monsieur \_\_\_\_\_, par suite de l'acquisition qu'il ne a faite suivant acte reçu par Maître VIE, Notaire à PARIS, en date du 10 juillet 2009, publié au Service de La Publicité Foncière de PARIS-1, le 4 septembre 2009 volume 2009P, numéro 3027.

Arrivant sur place, je rencontre une dame qui me déclare être Madame \_\_\_\_\_, mère du saisi qui m'autorise à pénétrer dans les lieux après que je lui ai décliné mes nom, prénom, quai-lité et objet de ma mission.

## **DESCRIPTION DETAILLEE**

### **ENTREE**

L'entrée donne sur la pièce principale et la cuisine. Le sol est recouvert d'un parquet en bon état.

Les murs et le plafond sont recouverts d'une peinture de couleur blanche en bon état.

Cette pièce prend jour par deux fenêtres donnant sur cour.

Le coin cuisine est composé d'un bloc cuisine, on y accède par une marche.

Présence d'un évier double bac avec un robinet avec eau chaude et eau froide, trois feux sur le bloc cuisine.

Les murs sont recouverts d'une peinture de couleur taupe en bon état.

### **SALLÉ DE BAINS**

Le sol est recouvert d'un parquet en bois en bon état.

Les murs sont recouverts d'un carrelage de couleur grise en partie basse et d'une peinture de couleur blanche en bon état.

Le plafond est recouvert d'une peinture de couleur blanche en bon état.

Présence de :

- une baignoire avec douche
- un lavabo avec mitigeur.

## **WC**

On y accède par une porte de couleur blanche en bon état.

Le sol est recouvert d'un carrelage de couleur grise en partie basse et d'une peinture de couleur blanche en partie haute en bon état.

Les murs sont recouverts d'un carrelage de couleur grise d'une peinture de couleur blanche en bon état.

Le plafond est recouvert d'une peinture de couleur blanche en bon état.

Présence d'un WC double abattant avec chasse dorsale.

## **CHAMBRE (au droit de la pièce principale)**

On y accède par une porte coulissante en verre et cloison séparative en verre.

Le sol est recouvert d'un parquet en bon état.

Les murs et le plafond sont recouverts d'une peinture de couleur blanche en bon état.

Présence de quatre placards porte KZ, portes coulissantes.

**La superficie de ces lots est 41,63 m<sup>2</sup>**

Fin de mes opérations. Il est 14 h 30

## **CONDITIONS D'OCCUPATION**

Madame . , 82 ans, me déclare qu'elle occupe l'appartement en vertu d'un bail du 01 janvier 2010 de trois ans renouvelé tacitement pour un loyer de 1 000 euros par mois charges comprises.

## **SYNDIC CHARGES DE COPROPRIETE**

L'immeuble est administré par :

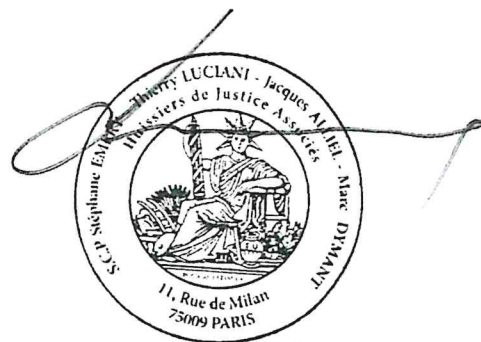
**PARIS OUEST GESTION**  
**78 boulevard Saint Marcel**  
**75005 PARIS**

J'annexe ci-après les différents rapports :

- Certificat de superficie
- Diagnostic de performance énergétique
- Diagnostic de l'Etat installation intérieure électrique
- Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante
- Etat du bâtiment relatif à la présence de termites
- Etat des risques naturels miniers et technologiques
- Recueil des actes administratifs

Et de tout ce que dessus j'ai fait et dressé le présent procès-verbal de description pour valoir et servir ce que de droit.

Le présent procès verbal contient sept pages (07) pages



**Thierry LUCIANI**